

● (1530)

Depuis six mois, les provinces et les municipalités insistent auprès du ministre des Finances (M. Lalonde) en lui disant que les projets fédéraux de grande envergure peuvent contribuer à relancer l'économie. Les ministres ont annoncé des programmes comme l'achat de bombardiers à eau de Canadair et la modernisation de notre garde côtière, 147 millions de dollars et 630 millions de dollars respectivement. Les provinces et les municipalités s'efforceront d'ajouter leurs propres contributions à ces projets. Les marchés publics sont un levier d'une importance exceptionnelle pour accroître les possibilités d'emploi dans notre pays.

Pendant mon bref séjour dans le secteur privé, au cours de la 31^e législature, dont je ne faisais pas partie, j'ai travaillé dans le secteur des marchés publics de l'industrie. Grâce aux sommes dont disposent les autorités fédérales, provinciales et municipales, il ne fait aucun doute à mon avis qu'en faisant preuve d'un peu d'imagination, on pourrait tirer un grand parti de la politique d'achat du gouvernement.

Outre les déclarations faites aujourd'hui, d'autres projets seront annoncés d'ici quelques semaines comme la remise en état des vieux quartiers, l'aménagement des parcs industriels et des ports. Je pourrais citer bien d'autres exemples, mais mon temps de parole est écoulé.

M. le vice-président: Des députés désirent-ils poser des questions? Autrement, la présidence va donner la parole au député de Vancouver Quadra (M. Clarke).

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, c'est avec indignation que je prends, aujourd'hui, la parole pour débattre d'un budget présenté par un ministre des Finances (M. Lalonde) qui s'est acquis le surnom du ministre à 200 millions. Le ministre a fait preuve d'un tel manque de responsabilité ministérielle, puisqu'il a enfreint au moins trois fois son serment d'office, que je suis surpris et outré qu'il ait eu le droit de présenter son budget et que ce débat puisse se dérouler.

J'ai parlé de trois fuites. L'une est bien connue, c'est la trop fameuse séance de photographie où le ministre a invité la presse dans ses bureaux et où il a plaisanté au sujet des téléobjectifs. Il a malencontreusement laissé photographier au téléobjectif certaines pages de son budget, ce qui a révélé un très important programme de relance de 4.6 milliards de dollars. Ce chiffre a été malhonnêtement porté, entre le moment de la photo et l'exposé du budget, à 4.8 millions. Résultat: les contribuables doivent payer un supplément de 200 millions de dollars pour sauver la peau du ministre des Finances.

Les deux autres fuites sont peut-être moins connues. Le mardi qui a précédé l'annonce du budget, Ian Morrison, président des Organisations bénévoles du Canada a envoyé un télégramme à ses membres leur disant que, selon des sources généralement bien informées, le gouvernement avait l'intention de supprimer ou de réduire la déduction de \$100 pour les dons de charité. Le fait a été confirmé par l'exposé budgétaire. Je reviendrai peut-être là-dessus un peu plus tard.

La troisième fuite, peut-être mal connue également, s'est produite la semaine d'avant le budget, il y a environ dix jours. Les manchettes des journaux disaient que, selon des hauts fonctionnaires, les déductions pour frais de garde des enfants

Le budget—M. Clarke

seraient doublées. Et, comme de juste, c'est ce que nous avons constaté mardi soir. Après le budget, le ministre a déclaré que le secret du budget était une notion périmée. Le parti d'en face a démontré qu'il peut changer les principes au gré de ses besoins. Ce n'est qu'un cas de plus et je suppose qu'il n'y a pas lieu de s'étonner.

Voilà un gouvernement qui a vu les lignes directrices sur les conflits d'intérêts violées par Alastair Gillespie, ancien ministre, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque. Les preuves étaient flagrantes. Le premier ministre (M. Trudeau) a dit qu'après tout, ce n'étaient que des lignes directrices, qu'elles n'étaient pas gravées dans la pierre. Il a même dit à la Chambre qu'il serait heureux de les modifier si les députés d'en face préféraient des lignes directrices mieux adaptées aux pratiques courantes.

Il ne faut sans doute pas s'étonner d'un tel comportement de la part d'un gouvernement dirigé par un homme qui a proféré des mots que l'on ne saurait imprimer, ou qui tout au moins ne sont pas du langage parlementaire, contre des travailleurs québécois en grève, du fond de sa limousine. Le cabinet comprend un contrefacteur avoué, un autre qui a été condamné pour outrage au tribunal. Un autre, qui a maintenant quitté le cabinet, a admis avoir téléphoné à un juge pour essayer de l'influencer. Deux autres, qui ont également quitté la scène, nous ont laissé le «Nannygate» et le «Coalgate». Actuellement, nous avons un expert en questions sexuelles qui a dit à une de ses collègues que tout le monde sait que l'amour creuse l'estomac. Étant donné tous ces comportements, nous ne devons pas être surpris de ce que fait le ministre. Il semble que la seule façon de quitter le cabinet, c'est de dire la vérité. Je suis sûr que quelques occupants des premières banquettes pourraient en attester.

Au cours de ce débat qui va durer environ 30 heures, quelque 70 députés seront invités à prendre la parole. Ils parleront de bien des sujets. J'aimerais pour ma part aborder certains secteurs qui concernent les particuliers. Les milieux d'affaires, avant de se féliciter de ce budget, feraient bien de songer aux conséquences qu'il aura pour les particuliers. Car leur prospérité et leur avenir dépendent des particuliers.

Je devrais faire quelques remarques positives au sujet du budget avant de parler de ses aspects sournois et trompeurs.

M. Blais: Allons donc.

M. Clarke: Or, entre autres mesures positives, il double la déduction pour la garde des enfants. Ainsi soit-il. Il était temps. J'aimerais dire quelques mots des efforts que j'ai faits pour finalement obtenir cette mesure. Au moins dix fois, au moyen de motions que j'ai présentées aux termes de l'article 43 de l'ancien Règlement au cours de la période des questions, et nombre de fois au cours de discours et dans des lettres, et encore tout récemment pendant la période des questions en janvier 1983, j'ai demandé qu'on augmente la déduction pour frais de garderie, une déduction qui n'avait pas été modifiée depuis 1976. C'est à proprement parler impardonnable de ne pas avoir majoré cette déduction en sept ans. Ce sont les familles monoparentales qui en ont besoin. Ces pères et ces mères devraient obtenir la déduction du coût au complet, et pas seulement \$2,000. Il en coûte au moins \$4,000 par année pour